

Mère du Bon Conseil

Traduction du Décret (Decretum urbis et orbis) par lequel N. S. P. le Pape ordonne l'insertion, dans les Litanies de la sainte Vierge, de l'invocation : Mère du Bon Conseil, pr. p. n.

Depuis que la bienheureuse Vierge Marie, remplie des grâces de l'Esprit Saint et resplendissante de ses lumières, accepta les desseins éternels de Dieu et le mystère de l'Incarnation du Verbe, avec la soumission et l'amour de son cœur, et qu'elle devint Mère de Dieu, elle mérita d'être appelée aussi Mère du Bon Conseil. Instruite, en outre, des enseignements de la divine sagesse, elle se plaisait à répandre sur ses proches les paroles de vie qu'elle avait apprises de son Fils et qu'elle conservait dans son cœur.

Ce ne fut pas seulement aux noces de Cana en Galilée que les serviteurs obéirent aux conseils de cette nouvelle Rebecca ; il est permis de croire que les âmes pieuses, les autres disciples du Seigneur et les saints apôtres reçurent ses conseils et son aide. Cette prérogative a été reconnue et confirmée par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, lorsque, à sa mort, près de la croix où se trouvait sa Mère et le disciple bien-aimé, il dit à sa Mère : *Femme, voilà votre Fils*. Puis s'adressant à saint Jean : *Voilà votre Mère*. Et dès ce moment, Jean la reconnut comme telle.

La tradition des Pères de l'Eglise déclare que Jean représentait alors tous les chrétiens. De même, avec l'approbation du Saint-Siège, dès les temps les plus reculés, la bienheureuse Vierge Marie fut saluée du titre glorieux de MÈRE DU BON CONSEIL par le clergé et le peuple chrétien qui imploraient à l'envi son secours. Aussi N. S. P. le Pape Léon XIII, à cause de la dévotion particulière des fidèles envers la Mère du Bon Conseil et de la grande vénération dont son image est l'objet au sanctuaire de Genazzano, après avoir approuvé, par décret de la Sacrée Congrégation des Rites (1884), un nouvel office avec messe pour le jour de la fête, et concédé en 1893 son scapulaire avec indulgence, vient d'élever cette année 1903 son sanctuaire, embelli déjà à ses frais devant le nouvel hospice, au titre et à la dignité de *Basilique Mineure*, avec tous